



**CONCOURS EXTERNE et EXTERNE SPECIAL
D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL**

SESSION 2024

**Composition portant sur un sujet d'économie
Un court dossier est mis à la disposition des candidats**

EPREUVE N° 1

**Durée : 5 h
Coefficient : 3**

SUJET :

Comment surmonter les contraintes du commerce extérieur ?

DOCUMENTS JOINTS

Document 1	Nathalie SILBERT, <u>Le déficit du commerce extérieur de la France en passe de doubler</u> , <i>in</i> Les Echos, le 26 septembre 2022	Page 3
Document 2	Denis FERRAND, Olivier REDOULES, <u>L'interminable chute du commerce extérieur français : enjeux et perspectives</u> , <i>in</i> Les grands dossiers de diplomatie, le 12 octobre 2023	Page 5
Document 3	<u>Nouveau record du déficit commercial de la France sur les biens</u> , 164 milliards d'euros en 2022, <i>in</i> Le Figaro, le 07/02/2023	Page 7
Document 4	<u>Synthèse du rapport d'information sur le déficit commercial de l'industrie</u> , présenté par M. Franck ALLISIO, Rapporteur spécial des crédits relatifs au commerce extérieur de la Mission Économie, 29 mai 2023	Page 8
Document 5	<u>Le déficit commercial historique n'est pas une fatalité : voici comment s'en sortir</u> , <i>in</i> La Tribune, 7 décembre 2023	Page 10
Document 6	Sarah GUILLOU, <u>Le déficit extérieur français a besoin de raison plus que d'émotion</u> , <i>in</i> Usine Nouvelle, le 14 Juillet 2023	Page 12
Document 7	<u>10 propositions pour endiguer la dégradation du déficit de la balance commerciale française</u> <i>in</i> La Lettre de l'Alliance solidaire des Français à l'étranger, 20 décembre 2022 ? extraits pages 2 à 4 [article original de pp. 1-8]	Page 14

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature ou nom, grade, même fictifs.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.

Nathalie SILBERT, Le déficit du commerce extérieur de la France en passe de doubler, in Les Echos, 26 septembre 2022

Le déficit commercial devrait atteindre 156 milliards d'euros cette année puis 154 milliards l'an prochain contre 85 milliards en 2021, selon le projet de loi de finances pour 2023. L'envolée de la facture énergétique et la dépréciation de l'euro face au dollar expliquent une bonne partie de cette dégradation.

La facture énergétique du pays a bondi de 27 milliards d'euros au premier semestre 2021 à 48 milliards sur la même période de 2022.

Attendu à 156 milliards d'euros, le déficit commercial de la France est en passe de franchir un nouveau seuil symbolique cette année. Le déséquilibre record de près de 85 milliards d'euros enregistré l'année passée serait largement dépassé. Et au vu du projet de loi de finances présenté ce lundi, l'exécutif ne prévoit aucune amélioration l'an prochain. En 2023, le déficit commercial atteindrait encore 154 milliards d'euros, selon ses projections.

L'effet des hausses de prix

Dans un contexte d'inflation élevée partout dans le monde, la France subit de plein fouet les hausses de prix. En valeur, ses importations au deuxième trimestre ont ainsi dépassé leur niveau moyen de 2019 de près d'un tiers quand les importations n'étaient supérieures que de 14 % selon les données des Douanes. La flambée des prix des hydrocarbures provoquée par le conflit en Ukraine et les sanctions occidentales contre la Russie explique en grande partie la détérioration des termes de l'échange. La facture énergétique du pays a bondi de 27 milliards d'euros au premier semestre 2021 à 48 milliards sur la même période de 2022.

A l'envolée brutale des cours s'ajoute la dépréciation de l'euro face au dollar. En renchérissant toutes les importations facturées en billet vert, la chute de la monnaie unique participe à la détérioration des autres soldes.

Ralentissement de la zone euro

Hors énergie, le déficit s'est lui aussi aggravé. Il est supérieur désormais à 6 milliards d'euros par mois. Reflet de la désindustrialisation massive du pays depuis vingt ans, mais aussi des difficultés de l'aéronautique et de l'automobile, deux secteurs clés pour l'export français, à retrouver leur niveau d'activité à l'étranger d'avant la pandémie de Covid-19.

Le redressement n'est pas pour demain. En 2023, le contexte s'annonce tout aussi difficile : l'inflation, même si elle reflue progressivement, devrait se maintenir à un niveau élevé - elle est attendue par Bercy à 4,3 % en moyenne annuelle - tout comme les prix de l'énergie, suspendus à l'évolution des tarifs du gaz.

Le commerce extérieur de la France va, de plus, être confronté à la décélération de la croissance mondiale. Notamment au sévère ralentissement qui attend la zone euro à l'origine de plus de la moitié de ses exportations, et à la probable entrée en récession de l'Allemagne, son premier partenaire commercial.

Stagnation de l'activité au mieux

Cette situation va également peser sur la croissance française. Dans son projet de loi de finances, Bercy a certes maintenu sa prévision d'une progression du PIB de 1% en 2023, retenant l'hypothèse d'une augmentation des dépenses de consommation des ménages (+1,4 %) et du pouvoir d'achat (+0,9 %). Cette prévision est « crédible et volontariste », a assuré le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, à la sortie du Conseil des ministres, répondant ainsi à la critique du Haut Conseil des finances publiques qui l'a jugée « un peu élevée du fait de plusieurs hypothèses fragiles ».

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) est, elle aussi, moins optimiste que le gouvernement. L'institution évalue désormais à 0,6 % la croissance de l'économie française en 2023 (contre 1,4 % en juin dernier)

Dans l'Hexagone, les économistes considèrent également qu'au mieux, l'activité dans l'Hexagone stagnera, mais qu'une récession est possible. Si c'est le cas, celle-ci serait « limitée et temporaire », selon la Banque de France. Les experts de Deutsche Bank semblent nettement plus pessimistes. La flambée des prix des hydrocarbures provoquée par le conflit en Ukraine et les sanctions occidentales contre la Russie explique en grande partie la détérioration des termes de l'échange. La facture énergétique du pays a bondi de 27 milliards d'euros au premier semestre 2021 à 48 milliards sur la même période de 2022.

A l'envolée brutale des cours s'ajoute la dépréciation de l'euro face au dollar. En renchérissant toutes les importations facturées en billet vert, la chute de la monnaie unique participe à la détérioration des autres soldes.

Denis FERRAND, Olivier REDOULES, L'interminable chute du commerce extérieur français : enjeux et perspectives, Magazine les grands dossiers de diplomatie, 12 octobre 2023

L'endettement externe de la France correspond indirectement à celui de son secteur public, notamment l'État et la sécurité sociale. C'est ce que l'on déduit des comptes financiers respectifs des ménages et des entreprises, qui dégagent ensemble, structurellement, un solde financier positif, et de celui des administrations publiques, qui est déficitaire. Cette situation de « déficits jumeaux » est caractéristique d'une sphère publique qui reporte systématiquement à plus tard le retour à l'équilibre budgétaire en tirant profit de conditions de financement favorables : la France a vu sa charge de la dette diminuer depuis vingt ans alors même que le poids de celle-ci augmentait en pourcentage du PIB. Dans l'histoire économique, lorsqu'une telle situation d'accès facilité au crédit ne s'accompagne pas d'une discipline budgétaire prudente, elle donne souvent lieu à des crises financières, dans les pays émergents, mais aussi dans des économies développées.

Perte de souveraineté financière et de revenu national potentiel

La première conséquence du déficit courant de la France sur ses échanges extérieurs de biens, services et revenus d'investissement, est donc une perte de souveraineté financière. L'accumulation de dettes vis-à-vis du reste du monde rend la France dépendante de ses créanciers étrangers. Avant la création de l'euro, cette situation conduisait la France à fortement augmenter ses taux d'intérêt pour préserver la parité. Le dernier épisode en date, en 1993, s'était accompagné d'une crise économique sévère. L'intégration à l'euro a déplacé le risque d'une crise de changes vers le marché des obligations souveraines, comme l'a montré la crise de la zone euro en 2011. Le renforcement des règles européennes de gouvernance de finances publiques et la faiblesse de l'inflation ont permis à la Banque centrale européenne d'intervenir massivement, à partir de 2012, pour assurer le financement des États. La solidarité européenne qui a bénéficié à la France depuis trois décennies, l'oblige en contrepartie à se conformer aux règles communes. Le non-respect chronique par la France du Pacte de stabilité d'une part, et la nouvelle donne macroéconomique post-Covid, avec le retour de l'inflation et le redressement des taux d'intérêt mondiaux d'autre part, créent à nouveau les conditions d'un ajustement abrupt des finances publiques sous pression de nos partenaires européens ou bien des marchés financiers.

Une deuxième conséquence du déficit extérieur est une perte de revenu national potentiel, qui se paie en emploi et en pouvoir d'achat. Rappelons que si la part de la France dans les exportations de la zone euro s'était maintenue à son niveau du début des années 2000, celles-ci seraient en 2022 supérieures de 330 Md€ à leur niveau enregistré. Quand on sait les effets d'entraînement que l'exportation industrielle a sur un territoire, à travers l'activité des sous-traitants et les emplois indirects des salariés, on mesure l'importance d'un tel retard pris sur nos partenaires européens dans le commerce mondial. Sans signifier nécessairement une stratégie mercantiliste, la puissance à l'exportation est un indicateur d'excellence industrielle et technologique, et donc de richesse nationale. Un pays comme l'Allemagne, qui a gagné des parts de marché à l'exportation et maintenu une base industrielle forte, fait d'ailleurs la différence sur la compétitivité hors prix, synonyme de contenu en innovation technologique, de qualité, de variété des fournisseurs, de niveau de gamme, de design et de services associés.

Quelles perspectives ?

Pour les années qui viennent, la France va bénéficier des premiers effets positifs de la politique de l'offre amorcée depuis dix ans. Le rapport Louis Gallois de 2012 a ouvert une réflexion en France sur la place de l'industrie dans l'économie et dans la société, avec une véritable prise de conscience des enjeux de compétitivité et d'attractivité. On assiste depuis

à une mise en cohérence graduelle des politiques économiques avec des objectifs de compétitivité industrielle : fiscalité avec le CICE, le pacte de responsabilité puis les baisses d'impôts de production, marché du travail avec les lois El-Khomri puis les ordonnances de 2017 et la réforme de l'apprentissage, soutien à l'innovation avec France 2030, énergie avec la relance du nucléaire... Certes, la France conserve plusieurs handicaps, notamment au niveau de la fiscalité de production et de l'accès aux compétences, mais cette inflexion permet d'observer une amorce de stabilisation de la base industrielle après plusieurs décennies d'érosion. Les principaux indicateurs que sont l'emploi industriel, le nombre de sites industriels, l'investissement, les annonces d'implantations se sont stabilisées ou bien augmentent depuis quelques années.

Le rétablissement graduel de l'industrie intervient néanmoins dans un contexte de révolution industrielle, avec la transition écologique, et technologique, avec notamment l'IA et plus généralement la numérisation de l'économie. Il se fait également dans un environnement géopolitique qui favorise la recherche d'une plus grande résilience des chaînes de valeur, et dans certains cas, le rapprochement géographique de la production vers les lieux de consommation. De telles transformations sont de nature à rebattre les cartes de l'industrie mondiale, et interrogent sur l'adéquation des politiques européennes qui régulent l'industrie et les échanges commerciaux. Au niveau européen, la politique commerciale, tout en recherchant prioritairement l'ouverture, prend mieux en compte les enjeux de régulation des flux commerciaux pour assurer des conditions d'égalité de concurrence. Mais celle-ci ne semble pas en capacité de freiner l'arrivée massive de véhicules électriques fabriqués en Chine (certains sous marque européenne), ni de répondre à l'*Inflation Reduction Act* américain, qui est ouvertement protectionniste. En même temps, la mise en place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, dans son architecture actuelle, pénalise la compétitivité industrielle européenne. La crise ukrainienne a remis sur le devant de la scène la question de la sécurité d'approvisionnement et des prix de l'énergie, ceux-ci étant bien plus élevés en Europe qu'aux États-Unis. La régulation de l'IA et des données posent également de nombreux défis. Il y a un enjeu majeur à trouver au niveau européen le bon équilibre entre régulation, ouverture des échanges, concurrence et compétitivité industrielle qui ne soit pas pénalisant pour la France.

Nouveau record du déficit commercial de la France sur les biens, 164 milliards d'euros en 2022 in Le Figaro avec AF, le 07/02/2023

Déficit de la France : un déficit sous-évalué

En cause notamment, les prix de l'énergie à l'importation. En revanche, un excédent record a été dégagé par les services.

Le déficit commercial de la France sur les biens s'est envolé à un record historique de 164 milliards d'euros en 2022, lesté par l'envolée des cours de l'énergie, a annoncé mardi le ministère du Commerce extérieur. Le déficit sur les biens a pratiquement doublé par rapport au précédent record de 84,7 milliards d'euros atteint en 2021, principalement en raison d'une multiplication par plus de deux des prix de l'énergie à l'importation, a précisé le ministère au cours d'une conférence de presse.

En revanche, un excédent record a été dégagé par les services. *«On est malheureusement dans la continuité des années précédentes»*, a commenté le ministre du Commerce extérieur Olivier Becht au cours d'une conférence de presse, reconnaissant *«un déficit extrêmement important»* sur les biens, tout en se réjouissant de l'excédent record des services. La France est en déficit chronique depuis vingt ans, le dernier excédent commercial français sur les biens remontant à 2002 selon les chiffres de l'Insee.

Le ministre a toutefois mis en avant le coût de la facture énergétique sur fond d'envolée des prix liés à la guerre en Ukraine et de perturbations sur le parc nucléaire français ayant contraint la France à importer de l'électricité. Ces prix de l'énergie à l'importation ont été multipliés par 2,1 par rapport à l'année précédente. *«Sans surprise cela impacte à peu près de la même manière notre balance des biens»*, a souligné Olivier Becht. Rien que sur le gaz, les prix à l'importation se sont alourdis de 248% à 59 milliards d'euros, contribuant à faire plus que doubler la facture de l'énergie l'an dernier à 115 milliards d'euros.

Outre la flambée des cours des matières premières, dont l'énergie mais aussi les métaux et l'agroalimentaire, le gouvernement met en cause la dépréciation de l'euro par rapport au dollar l'an dernier et les tensions sur les chaînes d'approvisionnement pour justifier les mauvais chiffres de 2022. Parmi les secteurs dynamiques figurent l'automobile, dont les exportations ont retrouvé quasiment leur niveau de 2019, l'aéronautique et le spatial, les parfums et cosmétiques, et les produits agricoles.

Concernant les services, la France a enregistré un excédent record de 50 milliards d'euros après 36 milliards l'année précédente, profitant d'une nette reprise du tourisme et d'une très bonne tenue du transport maritime. La balance des revenus (dont services financiers) a aussi été excédentaire (de 31 milliards d'euros). La balance des biens, des services et des revenus affiche un solde courant déficitaire après un excédent l'an dernier.

Rapport d'information sur le déficit commercial de l'industrie (Synthèse), présenté par M. Franck ALLISIO, Rapporteur spécial des crédits relatifs au commerce extérieur de la mission Économie, 29 mai 2023

SYNTHÈSE

Le solde commercial de la balance des biens connaît une dégradation constante depuis deux décennies, passant d'un excédent **de 23,1 milliards d'euros en 1997 à un déficit de 164 milliards d'euros en 2022**.

La situation du commerce extérieur est directement liée à la perte de valeur ajoutée industrielle qui caractérise notre pays, sans commune mesure avec ce que connaissent nos partenaires européens : **la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB a ainsi perdu 5 points depuis 1997**, passant de 19,31 % à 13,96 % en 2022 tandis qu'elle reste de 20,48 % en Italie et de 23,45 % en Allemagne.

Si la politique de soutien à la compétitivité prix engagée depuis 2013 a conduit à stabiliser la part de nos exportations dans les exportations européennes entre 2017 et 2019 et à recréer de l'emploi industriel, cette dynamique a été interrompue par les crises sanitaire et énergétique. Depuis 2019, **la part de marché de nos exports au sein des exportations de la zone euro a encore reculé de 0,9 point**.

Avec la baisse des impôts de production, la signature des contrats stratégiques de filières et le **plan d'investissement France 2030 doté de 54 milliards d'euros**, la France a engagé une politique ambitieuse visant à améliorer le positionnement de gamme et la compétitivité hors-prix de son industrie.

La création de la **Team France Export** a permis de structurer un guichet unique de soutien à l'export performant et doté d'une palette complète de garanties publiques et de financements à l'export.

Le rapporteur spécial considère que les liens opérationnels entre le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et la Team France Export sont beaucoup trop ténus. Dans le cadre du plan de soutien à l'export qui doit être annoncé par la Première ministre, il paraît utile qu'un **rôle d'accompagnement à l'export des entreprises lauréates des crédits France 2030** soit confié à la TFE et qu'un budget spécifique soit fléché sur cette mission.

En outre, la France dispose d'un tissu de PME et d'ETI exportatrices insuffisant pour augmenter ses parts de marché à l'export. Aussi, il paraît pertinent **d'augmenter la distribution de l'assurance-prospection**, qui permet de soutenir les PME primo-exportatrices et de renforcer la **collaboration entre PME, ETI et grands groupes dans les stratégies de conquêtes de parts de marché à l'export**.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORTEUR SPÉCIAL

- Stabiliser la subvention pour charges de service public accordée à Business France.
- Confier à la Team France Export la mission d'accompagner prioritairement les entreprises lauréates des crédits du plan d'investissement France 2030 à l'export et envisager un budget spécifique pour ces actions.
- Créer un indicateur mesurant les performances de l'accompagnement export dont bénéficient les entreprises lauréates du plan d'investissement France 2030.
- Augmenter le plafond du déficit associé à la garantie apportée dans le cadre de l'assurance prospection pour permettre à Bpifrance d'accorder cette avance sur les dépenses de prospection à davantage de PME.
- Renforcer le rôle de la Team France Export pour promouvoir l'esprit de filière dans les conquêtes de parts de marché à l'export dans le cadre des contrats stratégiques de filières.
- Soutenir le développement de réseaux privés d'entreprises qui structurent des stratégies de conquête de parts de marché à l'export sur le modèle des réseaux d'entreprises italiens.
- Renforcer les dispositifs de formation des chefs d'entreprise de PME pour concevoir des stratégies à l'export et diffuser la connaissance des garanties publiques à l'export.

Le déficit commercial historique n'est pas une fatalité : voici comment s'en sortir, in
La Tribune, 7 décembre 2023

TRIBUNE - L'ancien président de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) François David et le maire (LR) de Cannes David Lisnard, président de Nouvelle Énergie, analysent les causes du déficit commercial spectaculaire de la France et présentent leurs préconisations pour rétablir la situation. Selon la plupart des experts, le déficit commercial de la France devrait s'élever à 100 milliards d'euros en 2022. Un record absolu. C'est, avec l'explosion de la dette, l'échec le plus retentissant du quinquennat Macron dans le domaine économique. Nous sommes la risée du FMI, de l'OCDE, de la Banque centrale européenne, et de nos partenaires européens.

Surtout, cette situation révèle la perte de compétitivité de la France. Pourtant, contrairement à une idée largement répandue, **le déficit commercial n'est pas une fatalité**. Les années 1990 à 2000 ont été des années d'excédent commercial ou de très légers déficits (5 milliards en 2000). Que s'est-il passé depuis ? Trois causes structurelles expliquent cette dégradation. D'abord, la lente désindustrialisation du pays depuis plus d'une génération. Cependant, cela n'explique pas tout. L'Italie se désindustrialise aussi, mais affiche des excédents réguliers de sa balance commerciale. La réindustrialisation sera un effort de longue durée, à mettre en oeuvre rapidement. La deuxième explication réside dans le nombre insuffisant d'entreprises exportatrices en France. Il s'élève à 120.000 entreprises, contre 250.000 en Italie et 350.000 en Allemagne. Il faut absolument augmenter le nombre de candidats à l'exportation. Malheureusement, et on en vient à la troisième explication, on a assisté, depuis 2003, dans l'indifférence générale, au démantèlement progressif des dispositifs de soutien à l'exportation, alors que nos concurrents (États-Unis, Royaume-Uni, Japon, Italie) renforçaient le leur.

Première étape du démantèlement, l'année 2004. Le gouvernement Raffarin, obéissant au dogme de l'époque (la rationalisation des choix budgétaires), décida de faire fusionner deux directions du ministère des Finances compétentes en matière de commerce extérieur, la Direction des relations économiques extérieures (DREE) et la Direction du Trésor. Or ces deux directions avaient une vision totalement antinomique du commerce extérieur. La DREE était l'interlocuteur naturel des entreprises qui souhaitaient une aide à l'exportation. Le Trésor, lui, a toujours été viscéralement hostile à l'exportation. Par conséquent, l'absorption de la DREE par le Trésor entraîna la disparition des interlocuteurs naturels des entreprises, la DREE et la CFCE à Paris, les directions régionales du commerce extérieur (DRCE) en province, les conseillers commerciaux dans les ambassades. La France devenait le seul pays de l'OCDE à ne pas disposer d'une administration chargée de promouvoir l'expertise. Deuxième étape du démantèlement, le quinquennat de François Hollande. En 2012, à peine élu, il place le ministre du Commerce extérieur (sans administration propre) sous la tutelle du Quai d'Orsay. Il ne pouvait rien refuser à Laurent Fabius. Certes, les ambassadeurs ne sont pas inutiles dans tel ou tel grand contrat à l'exportation. Mais le vrai sujet est de labourer le territoire économique hexagonal pour susciter des vocations exportatrices. C'est de la compétence du ministre de l'Économie et des Finances. Dans aucun autre pays de l'OCDE que la France le ministre du Commerce extérieur n'est rattaché aux Affaires étrangères.

Caution de gauche

On aurait pu penser qu'Emmanuel Macron, ancien ministre de l'Économie, aurait corrigé le tir en devenant président. Eh bien, non. Il ne fallait surtout pas vexer Jean-Yves Le Drian, caution de gauche du premier quinquennat. Deuxième erreur sous le quinquennat de François Hollande, la suppression du rôle de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) pour la garantie du financement à l'exportation et l'assurance-prospection. Les entreprises se flattaient d'être "cofacées". Le mot se trouvait même dans le Larousse. Le soutien géré par la Coface lui a été retiré et a été attribué à la Banque publique

d'investissement (BPI), seul organisme financier n'ayant aucune compétence internationale. Cette opération s'est faite sans concertation ni des exportateurs, ni des courtiers, ni des clients étrangers, ni du personnel de la Coface. Dès lors, que faire ?

Quantifions l'objectif.

Il s'agit de repérer 33.000 nouvelles entreprises exportant chacune 3 millions d'euros de chiffre d'affaires pour atteindre 99 milliards d'euros, soit le déficit attendu du commerce extérieur pour 2022. Pour atteindre cette fin, il y a plusieurs solutions. D'abord, recréer une direction des relations extérieures en y intégrant les personnels du Quai d'Orsay, du Trésor et en spécialisant une équipe de nouveaux administrateurs. Ensuite, réattribuer à la Coface les compétences abusivement accordées à la Banque publique d'investissement. Puis, faire du ministre du Commerce extérieur soit un ministre de plein exercice, soit un ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des finances. Enfin, charger le nouveau ministre de demander à une société d'information (Ellisphere, Altares) d'établir, bassin entrepreneurial par bassin entrepreneurial, les principales caractéristiques des entreprises exportatrices (chiffre d'affaires, produits, structure commerciale, etc.). Une fois cette étude réalisée, il s'agira d'établir la liste des entreprises ayant les mêmes caractéristiques mais n'étant pas exportatrices. On disposerait ainsi d'un tableau des entreprises potentiellement exportatrices. Il reviendrait ensuite au ministère et à son service de faire tous les quinze jours des réunions d'information, région par région, où la Coface établirait un panorama des risques et opportunités et où toutes les mesures à l'exportation seraient reconstituées. Il y a tout lieu de penser qu'en l'espace de deux à trois ans, les 33.000 nouveaux exportateurs seraient trouvés, et le déficit commercial tendrait à l'équilibre ; avant de retrouver les excédents qui ne pourront résulter que de la réindustrialisation par l'innovation, de la compétitivité fiscale, sociale et administrative, et de la disponibilité du foncier. Vaste programme.

Sarah GUILLOU, Le déficit extérieur français a besoin de raison plus que d'émotion,
in Usine Nouvelle, le 14 Juillet 2023

Economiste à l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE), Centre de recherche en économie de SciencesPo, Sarah Guillou y dirige le département de recherche Innovation et concurrence. Ses recherches portent sur la compétitivité des entreprises et les politiques publiques (industrielle, commerciale, fiscale) qui l'influencent, ainsi que les dynamiques de spécialisation industrielle dans la globalisation. Elle enseigne à SciencesPo.

Le déficit commercial français laisse les analystes perplexes.

Le 10 mai dernier, le Haut-Commissariat au plan publiait une analyse sur le commerce extérieur français. Que révèle cette énième étude sur les raisons du déséquilibre de la balance commerciale ?

Pas grand-chose, sinon que le déficit énergétique a explosé ces deux dernières années, tant pour des questions internes que géopolitique. Mais les raisons de ce déficit préoccupant du secteur manufacturier restent une énigme.

Compte tenu de l'accumulation des analyses et des politiques économiques visant à renforcer la compétitivité prix et hors prix, personne ne peut nier la volonté sincère et constante depuis vingt ans d'inverser cette dégradation. Et face à cette constance, l'échec collectif à redresser le commerce extérieur questionne.

Toute solution du type «il suffit de» est suspecte car si la solution existait, on comprendrait mal que l'intelligence collective de nos experts et de nos décideurs politiques de tous bords ne l'ait pas trouvée.

Pourtant «essayer encore» semble une maxime de résilience qui concerne le commerce extérieur. Pourquoi ne faut-il pas se résoudre à ce déficit du commerce extérieur de marchandises de près de 50 milliards d'euros (hors énergie) ? Je fais partie de ceux qui ne l'interprètent pas comme un échec économique et politique de notre pays, ni comme une tragédie industrielle.

Après tout, la France demeure un lieu de manufacture d'excellence dans le luxe, les produits agricoles, la pharmacie, les transports, l'énergie et la défense, et je ne compte pas les acteurs de classe internationale dans d'autres secteurs (Saint-Gobain, Air Liquide, TotalEnergies, Seqens, Michelin...). Tant que les exportations de services (en excédent), les revenus des actifs étrangers détenus par les résidents et les investissements directs nets ne conduisent pas à un emballement négatif de la position extérieure nette, le déficit n'est que le reflet des choix d'allocation des facteurs de production et de la dynamique relative de la consommation par rapport à l'investissement. Qui plus est, ces choix sont aujourd'hui réalisés dans un environnement de conditions de coût comparables à celles de nos concurrents directs européens à la suite des diverses politiques de l'offre.

Cependant, l'évolution du commerce extérieur révèle des symptômes de l'économie française qu'il faut surveiller de près et ne pas ignorer. J'en dénombre quatre, chacun lié à l'une des causes du déficit extérieur en marchandises.

1/ Les parts de marché mondial de la France diminuent

Ce n'est pas anormal alors que de nouveaux acteurs entrent sur les marchés de prédilection de la France, notamment des pays émergents qui se mettent à concurrencer les pays riches.

L'Allemagne aussi perd des parts de marché. La question est de savoir si le rythme du déclin est plus rapide en France que chez ses partenaires européens. Ensuite, si nous perdons des parts de marché, c'est que l'amélioration qualitative des émergents est allée à un rythme bien plus rapide que le nôtre, qui a été insuffisante à compenser le déclin des volumes. Il faut donc s'attacher à retrouver des gains de productivité et rehausser la valeur unitaire de nos exportations.

2/ Les entreprises françaises ont une plus faible propension à exporter

Se pose ici la question de la croissance de la taille des entreprises et de leur volonté de se déployer à l'étranger. Existe-t-il des freins à la croissance des entreprises françaises ? Le nombre d'exportateurs augmente, le taux d'exportation aussi. Peut-on faire plus ? Il faut des politiques pour développer nos capacités d'exportation.

3/ Les multinationales en France contribuent moins qu'autrefois aux exportations et plus aux importations

Il faut distinguer les multinationales étrangères et françaises. La stratégie de délocalisation, pointée du doigt, concerne surtout les dernières. Plus précisément, c'est le changement de comportement de celles de l'automobile qui a le plus affecté l'équilibre du commerce extérieur français dans les années 2000. Que font les constructeurs français aujourd'hui alors que les conditions de l'offre ont été améliorées ?

4/ Des usines ferment en abandonnant des segments de marché

Il faudrait en comprendre les causes principales et distinguer la stratégie des entreprises, la concurrence internationale (en prix et en coût), la disparition du marché (manque d'innovation), l'absence de sous-traitants, la dynamique du territoire et les décisions d'actionnaires.

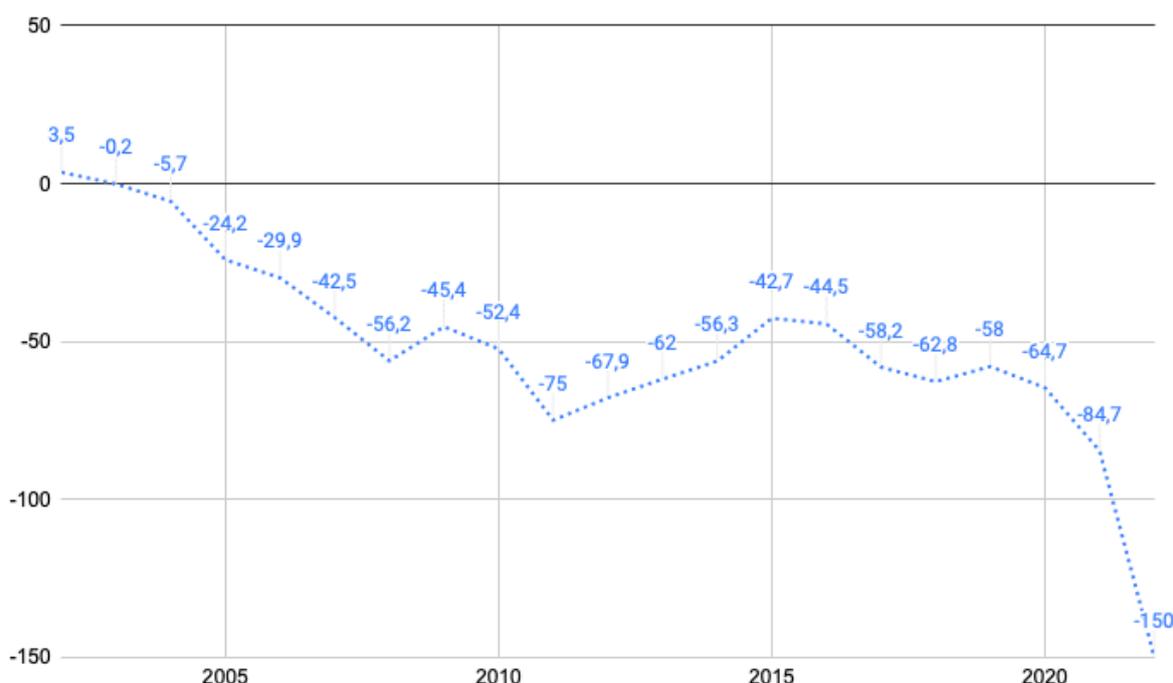
Ce qui importe est de saisir les vrais enjeux de la dégradation du commerce extérieur de marchandises, hors énergie. Le rapport du HCP ne les saisit pas et émet un énième rapport «industrialiste» qui énonce des injonctions productivistes, listant des produits en déficit, là où la production domestique n'a peut-être jamais eu d'avantages à aller.

10 propositions pour endiguer la dégradation du déficit de la balance commerciale française Alliance solidaire des Français à l'étranger, 20 décembre 2022

Jusqu'où le déficit du commerce extérieur de la France tombera-t-il ? En 2021, le déficit commercial de la France a atteint un niveau record en s'établissant à 84,7 milliards d'euros, plaçant ainsi la France au tout dernier rang de l'Union européenne. Le chiffre devrait probablement avoisiner les 150 milliards sur l'année en cours. La délégation sénatoriale aux entreprises alerte sur ce déficit « historique » et propose dix mesures, stratégiques et opérationnelles, pour remédier à cette situation.

Le déficit abyssal de la balance commerciale, fruit d'une dégradation continue

Depuis 2003, la balance commerciale française, à savoir le solde des échanges de biens, est déficitaire. Le déficit s'est nettement aggravé en 2022. Sur les trois premiers trimestres 2022, la position extérieure de la France plonge : on enregistre un déficit de 81,3 milliards d'euros qui pourrait, sur l'année, s'élever à 156 milliards d'euros. Pour la troisième année consécutive le déficit de la balance commerciale s'établira à un niveau inédit.



Évolution de la balance commerciale française depuis 20 ans (chiffres exprimés en milliard d'Euro), Données prédictives pour 2022.

La balance des services se voit, elle, excédentaire de 36,2 milliards d'euros en 2021 et vient amortir partiellement le déficit des échanges de biens. Entre 2001 et 2021, les exportations de services ont augmenté de 140 % soit deux fois plus que les exportations de biens, passant de 24 % à 33 % des exportations totales. Mais l'excédent du solde des services ne parvient pas à compenser le déficit de la balance commerciale.

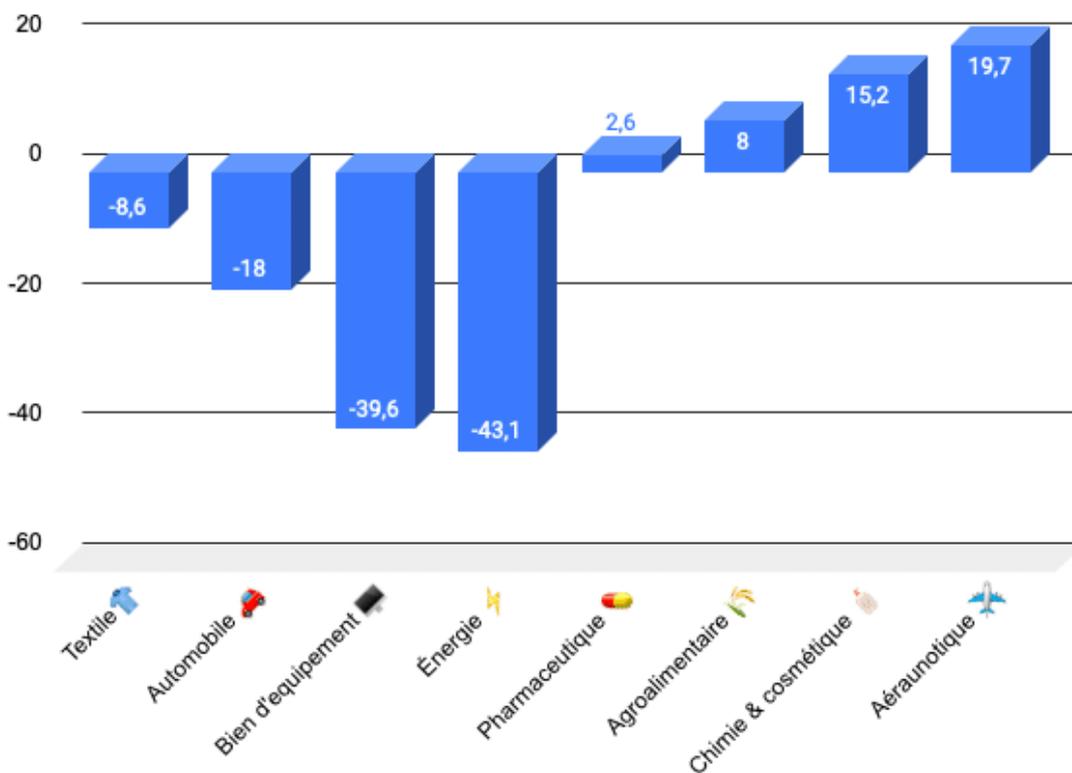
La position extérieure de la France continue, elle, de plonger en passant de -709,4 milliards d'euros en 2020 à -801,9 milliards d'euros en 2021. Cette position qui quantifie l'endettement net de la nation vis-à-vis du reste du monde s'élève ainsi à 32,3% du PIB du pays. La Banque de France alerte quant au fait qu'une telle position rapproche la France du seuil d'alerte de 35% défini par la procédure européenne de déséquilibre macroéconomique.

Les chiffres, vertigineux, interrogent. Comment en sommes-nous arrivé là ? Par quels moyens la France peut-elle rééquilibrer sa balance **commerciale** ?

Les politiques de désindustrialisation en cause

Si la conjoncture est particulièrement défavorable cette année en raison notamment de l'inflation et des hausses des prix de l'énergie, le déficit de la balance commerciale française ne saurait se résumer à ce contexte, en témoigne l'évolution du déficit depuis 20 ans. Malgré l'excédent dégagé par l'aéronautique (19,7 milliards) et la chimie (15,2 milliards) certains secteurs comme les biens de consommation (déficit de 39,6 milliards) rendent la balance commerciale de l'industrie largement déficitaire.

« On peut dire que c'est la faute des prix de l'énergie, mais dans ce cas, on ne réglera jamais le problème » prévient l'un des rapporteur Vincent Segouin. Le problème se révèle bien davantage structurel selon la délégation chargée d'informer le Sénat sur la situation et les perspectives de développement des entreprises françaises.



Principaux secteurs excédentaires et déficitaires de l'économie française en 2021 (chiffres exprimés en milliard d'Euro)

Ce phénomène résulte principalement de la politique de désindustrialisation assumée par de nombreux gouvernements depuis 40 ans selon le rapport. La situation de l'économie allemande témoigne de la stricte corrélation entre industrialisation et solde de la balance commerciale. En effet, si la part de l'industrie dans le PIB a diminué de 10 points pour la France pour atteindre 13,5 % en 2019 elle s'élève à 24,2 % en Allemagne. Sans surprise la balance commerciale allemande est excédentaire de 178,4 milliards en 2021. La France, qui n'a aujourd'hui plus sur son sol les savoirs et les savoirs faire pour produire les biens de certains secteurs de l'industrie, se cherche des coupables. La délégation impute la responsabilité de ce déficit à un manque de vision globale dans les stratégies industrielles de l'Etat et des grands groupes. Les rapporteurs font donc de la mise en place d'une stratégie économique globale à l'horizon de 2040 leur première mesure.

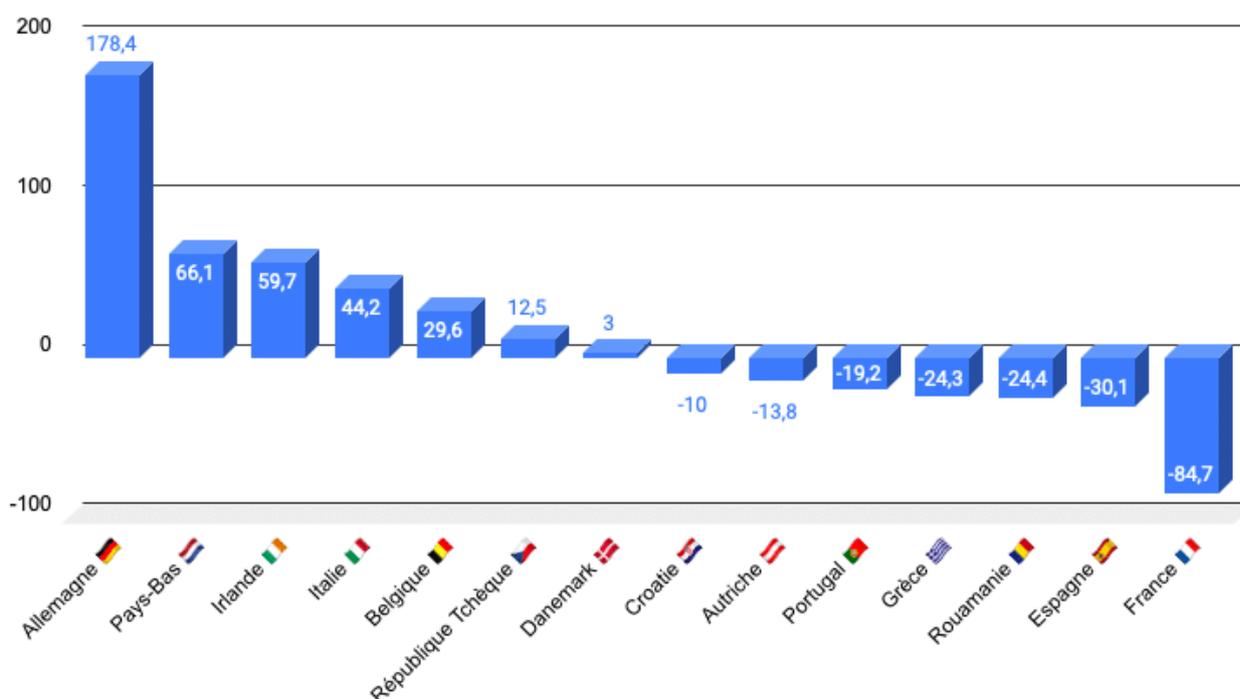
La réindustrialisation : des bénéfices multiples.

Autre conclusion du rapport : les effets néfastes de la désindustrialisation engagée depuis des décennies ne sont pas circonscrits aux secteurs industriels mais se propagent même aux services. En détaillant l'interdépendance entre service et industrie le rapport s'inquiète à l'avenir « d'une délocalisation des services » qui pourrait être évitée à condition d'une réindustrialisation le pays. En ce sens, la délégation incite dans sa quatrième proposition à « mieux intégrer la question des services dans la lutte contre les délocalisations ».

« 80 % des appels d'offres en Allemagne vont à des entreprises allemandes, contre 18 % en France » *s'indigne un des rapporteurs.*

Plus de chauvinisme économique

Les entreprises françaises ne rencontrent pas un clair soutien des acteurs publics. Lors de leur appels d'offre les acheteurs publics privilégient quasi-exclusivement le moins-disant. Sont ainsi occultés d'autres critères sur lesquels les entreprises françaises sont performantes comme la qualité ou la durabilité. La crise sanitaire a mis en évidence cette incohérence.



Solde de la balance commerciale de quelques pays de l'Union Européenne (chiffres exprimés en milliard d'Euro).

Pour que la France cesse de subir l'insuffisante performance de ses exportations et cesse de dépendre de ses importations, la délégation sénatoriale a formulé 10 stratégies et les suivantes opérationnelles.

Définir, via une loi d'orientation économique pour la France, une stratégie à long terme -2040 a minima- pour définir les objectifs en matière de commerce extérieur et de souveraineté économique et identifier les secteurs, les compétences et les entreprises à soutenir.

Rénover la gouvernance du Conseil stratégique de l'export -CSE- afin de piloter efficacement la stratégie nationale, en intégrant les objectifs du commerce extérieur dans les

différentes politiques publiques ayant un impact sur la balance commerciale, et en assurant la bonne coordination entre ces politiques.

Renforcer la coordination entre les membres de la Team France Export (TFE) et présenter les résultats de son action devant le conseil stratégique de l'export rénové

Mieux intégrer la question des services dans la lutte contre les délocalisations

Faciliter la transmission d'entreprise et soutenir les PME et ETI pour encourager les relocalisations et réindustrialiser la France

Inciter les entreprises à « chasser en meute »

Organiser une campagne d'information sur les offres d'accompagnement des PME et ETI proposées par les membres de la Team France Export et rendre gratuite pour les entreprises françaises la participation aux salons internationaux

Renforcer l'apprentissage des langues et les connaissances en économie, mathématiques, technologies et commerce international dans l'enseignement secondaire et supérieur

Mieux identifier les risques de vulnérabilités d'approvisionnement en utilisant les données douanières européennes

Définir le contenu, le cadre et les règles éthiques de constitution et de fonctionnement d'une base de données française qui permettra, avec l'intelligence artificielle, d'accompagner finement les PME françaises à l'export. Confier à l'un des acteurs de la TFE la gestion de cette base dans le respect des règles en matière d'intelligence économique